



Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement

Distr. générale
23 avril 2012
Français
Original: anglais

Treizième session

Doha (Qatar)

21-26 avril 2012

Point 8 de l'ordre du jour provisoire

Une mondialisation centrée sur le développement:

vers une croissance et un développement équitables et durables

Réunion préalable à la treizième session de la Conférence: Dialogue – Redéfinir le rôle du gouvernement dans le commerce international de demain

26 et 27 mars 2012, Palais des Nations, Genève

Résumé du Président

I. Les quatre thèmes du débat

1. La réunion-débat sur le thème «Redéfinir le rôle du gouvernement dans le commerce international de demain» a été l'occasion pour un large éventail d'experts représentant une grande diversité de parties prenantes et autres décideurs, dirigeants d'entreprise, intellectuels et représentants de la société civile de débattre des défis associés à l'évolution rapide de l'environnement commercial. L'objectif de la réunion était de permettre un débat ouvert, franc et contradictoire, sans qu'il soit question d'aboutir à de quelconques conclusions concertées.

2. En dépit de la grande diversité des opinions exprimées et de désaccords manifestes sur certains points entre les intervenants et les participants, quatre grands thèmes sont ressortis, que la treizième session de la Conférence permettra d'approfondir, y compris pour ce qui est de leurs incidences.

3. Les quatre thèmes peuvent être ordonnés selon une suite logique, chaque thème s'appuyant sur celui qui le précède. Ils se présentent comme suit: a) évolution de la nature du commerce; b) liens entre la politique commerciale et d'autres objectifs de développement; c) considérations concernant les processus d'élaboration des politiques commerciales; et d) l'élaboration des politiques commerciales au niveau national.

A. Évolution de la nature du commerce

4. Le premier thème concernait les changements apportés à la conduite pratique du commerce et à sa compréhension dans la théorie économique. Plusieurs participants ont

souligné que les conceptions et les modèles de commerce qui étaient valables il y a dix ans étaient désormais dépassés, en grande partie du fait de l'évolution des chaînes mondiales d'approvisionnement. Autrefois vouées à la production et à la commercialisation de produits finis entièrement fabriqués dans un seul pays, les chaînes d'approvisionnement aujourd'hui s'entendaient du commerce non seulement de biens, mais aussi de services, et concernaient aussi bien des tâches que des processus. Par exemple, dans le cas des articles manufacturés, plus de la moitié du commerce mondial portait sur des composants et des produits intermédiaires. Même des biens de consommation apparemment simples pouvaient être le produit final de nombreux processus impliquant de nombreux pays différents. D'où une plus grande interdépendance économique des entreprises et des pays, et un accroissement aussi bien des risques que des gains associés à la mondialisation, la politique commerciale passant de la régulation des importations et des exportations à la promotion de la compétitivité et de la diversification des exportations dans une économie mondialisée, même s'il restait nécessaire de se préoccuper de questions «traditionnelles» de politique commerciale telles que celle des droits de douane.

B. Liens entre la politique commerciale et d'autres objectifs de développement

5. L'évolution de la nature du commerce était rendue plus complexe par l'extension des liens entre la politique commerciale et divers autres objectifs. Un participant a souligné que le commerce avait toujours été un moyen et non une fin en soi. Les finalités du commerce avaient autrefois pu être conçues presque exclusivement en termes économiques, s'agissant particulièrement de promouvoir l'efficacité, la productivité et la création d'emplois. L'avantage comparatif restait un concept puissant et valable, mais la société civile, les pouvoirs publics, et même le secteur privé, admettaient de plus en plus que la politique commerciale devait être éclairée ou infléchie par d'autres objectifs se rapportant au développement, à une croissance équitable, à la réduction de la pauvreté, à l'équité, à la durabilité et aux droits de l'homme. Pour assurer une croissance équitable, par exemple, il fallait qu'il y ait une cohérence entre les objectifs commerciaux et les politiques commerciales pour aider ceux qui avaient le plus à souffrir de la concurrence mondiale, et qui étaient le moins protégés contre cette concurrence (à savoir les ménages à faible revenu du secteur informel ou des secteurs non marchands).

C. Considérations concernant les processus d'élaboration des politiques commerciales

6. Le troisième thème concernait les procédures selon lesquelles les pays définissaient leurs objectifs en matière de politique commerciale et dans d'autres domaines associés. Il ressortait à l'évidence de ce qui venait d'être dit qu'un équilibre devait être trouvé, et des compromis être réalisés, entre des préoccupations beaucoup plus nombreuses et diverses que ce n'était le cas par le passé. Une politique commerciale définie en termes presque exclusivement commerciaux, assortie de quelques considérations de politique budgétaire ou étrangère, pouvait être élaborée par un petit nombre d'entités gouvernementales ne consultant qu'un cercle limité d'acteurs économiques.

7. Dans le processus d'élaboration des politiques et des objectifs nationaux, toutes les parties prenantes devaient être informées et consultées sur la politique commerciale du pays. De nombreux participants ont souligné l'importance pour les gouvernements de solliciter les vues et les opinions du plus large public possible, y compris dans le secteur privé et au-delà. Il a été convenu qu'il n'existait pas de modèle «unique et universel» de consultation des multiples parties prenantes s'appliquant à tous les pays, s'agissant

notamment de la façon dont les gouvernements devraient pondérer les contributions et les apports des différentes parties pour définir les politiques et négocier les objectifs.

D. L'élaboration des politiques commerciales au niveau national

8. Le quatrième thème traitait de l'éventuelle influence de l'élaboration des politiques commerciales dans des instances multilatérales sur la politique commerciale nationale. Plusieurs participants ont dit que les décideurs avaient souvent une conception étroite de la politique commerciale, ramenée à la négociation et à l'application d'accords adoptés au niveau multilatéral. Par ailleurs, certaines questions négociées au niveau multilatéral pouvaient être considérées comme un outil de marchandage dans les négociations sur d'autres sujets, ce qui aboutissait à isoler totalement la négociation multilatérale de ces questions des intérêts économiques réels au niveau national.

9. Outre cette évidence que les négociations étaient au point mort à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et que de multiples accords étaient négociés aux niveaux bilatéral, régional ou plurilatéral, de nombreux participants sont convenus que la définition de la politique commerciale était surtout et avant tout une prérogative nationale. De plus, cela ne se limitait pas à la définition de lois et de règlements: au-delà de l'action gouvernementale, le nouvel environnement commercial appelait les entreprises et autres acteurs à faire preuve d'initiative et d'innovation.

II. Le rôle du gouvernement dans le commerce international de demain

10. La plupart des participants sont convenus que chacun des thèmes examinés était important, mais les opinions divergeaient – parfois beaucoup – sur le meilleur ensemble de politiques à concevoir.

11. Certains se sont prononcés en faveur d'une économie ouverte et d'un souci d'efficacité. La nature complexe des chaînes mondiales d'approvisionnement aujourd'hui faisait qu'il était encore plus impératif pour les pouvoirs publics de créer les conditions permettant aux entreprises de commercer plus efficacement. La clef du succès n'était donc pas d'être isolé d'une économie mondiale de plus en plus intégrée. D'autres, s'appuyant sur les questions abordées lors de l'examen du deuxième thème, ont considéré que de nombreux pays en développement restaient tributaires de l'exportation d'un seul produit et que dans les pays à faible revenu le gouvernement devait prendre l'initiative et mettre en œuvre une politique industrielle ciblée pour accroître les capacités productives nationales. D'autres participants encore ont essayé de dégager les moyens qui permettraient aux gouvernements de trouver un juste équilibre entre les objectifs commerciaux et les autres objectifs associés au commerce et à la mondialisation, en s'efforçant de déterminer de quelle façon la politique publique pourrait servir à amplifier les effets positifs et à atténuer les coûts d'un marché ouvert.

12. Nonobstant ces différences d'opinion, de nombreux participants se sont félicités du débat franc et ouvert qui avait été mené sur toutes ces questions. Plusieurs ont déclaré que la teneur du débat, la diversité des vues exprimées et la fraîcheur des discussions avaient été bien éloignées de ce qu'ils avaient connu dans d'autres réunions consacrées aux mêmes questions. Beaucoup ont fait observer que, si un consensus restait assurément difficile à trouver, les processus d'élaboration des politiques aux niveaux national et international ne pourraient que bénéficier de débats francs, ouverts et enrichissants de ce genre. La CNUCED avait un rôle de premier plan à jouer pour que de tels débats aient lieu.